

MONTGIROD

La lettre

CENTRON

Sommaire

- Commémorations
- Année scolaire 2008~2009
- Environnement
- Remerciements
- Budget communal

Commémorations

et rencontre avec les élus

Comme chaque année, le dernier dimanche d'avril, un hommage est rendu aux victimes de la déportation et du nazisme. Ce sont plus de trente personnes qui ont assisté au dépôt de gerbe au monument aux morts à Montgirod et écouté le discours de Monsieur Matray, 1er adjoint, qui rappelait l'importance de cet événement.



Le 8 Mai, nous invitons la population de l'ensemble de la Commune à venir célébrer l'anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale à Centron d'abord puis à Montgirod (programme ci-contre).

A cette occasion, les habitants pourront s'entretenir avec les membres du Conseil Municipal.

Année scolaire 2008-2009

8 mai 1945 ~ 8 mai 2008

CENTRON

10h15

Dépôt de gerbe

Chapelle Saint Claude

Stèle du Lt PAVIET François-Louis

10h30

Dépôt de gerbe

Pont de Centron

Fusillés de Bozel

MONTGIROD

11h00

Dépôt de gerbe

Monument aux morts

Piquet d'honneur du 7ème BCA

*Suivi d'un vin d'honneur
à la salle communale.*

Environnement

A l'initiative de la Communauté de Communes, un ramassage des encombrants se fera au porte à porte courant mai.

Nous rappelons qu'une benne destinée aux **végétaux verts seuls** est en place jusqu'au 13 mai devant la salle polyvalente de Centron.

Remerciements

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'école communale pour la première fois doivent passer en Mairie aux heures d'ouverture avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Les dossiers pour le transport scolaire doivent être rendus le plus rapidement possible.

- à Carole Pavani pour l'excellent travail qu'elle accomplit au secrétariat de la Commune depuis le mois de mars.
- à la Présidente de la Communauté de Communes qui a permis à Sylvie Chamoussin et Chantale Villien de venir

*Page
précédente* ◀

▶ *Page suivante*

secondar Carole dans des tâches délicates (mandats, titres, payes...).

Le recrutement d'une secrétaire comptable devrait être finalisé dans les prochains jours.

Budget communal

Le Conseil Municipal, réuni le 15 avril a analysé puis voté :

- le compte administratif 2007 *c'est à dire l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) avec le résultat final*
- le compte de gestion 2007 *c'est à dire la présentation par le percepteur des opérations budgétaires, le compte de gestion doit être analogue au compte administratif.*

Le budget prévisionnel 2008 a ensuite été débattu et voté à l'unanimité.

Pour atteindre l'équilibre entre les recettes et les dépenses de fonctionnement d'abord puis d'investissement, le Conseil doit tenir compte de l'endettement et établir les taux d'imposition.

Quelques chiffres:

•

Taux des 4 taxes :

Le Conseil décide de ne pas les changer, les impôts perçus par la commune ne sont donc pas augmentés.

Taxe d'habitation	13,63 %	70 331 € <i>attendus</i>
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,55 %	93 176 € <i>attendus</i>
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	202,65 %	8 917 € <i>attendus</i>
Taxe professionnelle	20,96 %	135 213 € <i>attendus</i>

•

Endettement :

Intérêts versés en 2008: **25 576 €**

Capital remboursé: **83 000 €**

(hors lotissement qui possède un budget annexe et sans tenir compte d'éventuels nouveaux emprunts).

•

Fonctionnement :

Recettes: 646 486 €

(impôts et taxes, produits des services, dotations d'état, locations ...)

Dépenses: 454 438 €

(entretien des voies et réseaux, charges de personnels, combustibles, service incendie, intérêts des emprunts ...)

L'excédent de fonctionnement 192 048 € (646 486 - 454 438) est porté en recettes d'investissement.

•

Investissement :

Recettes: 834 506 €

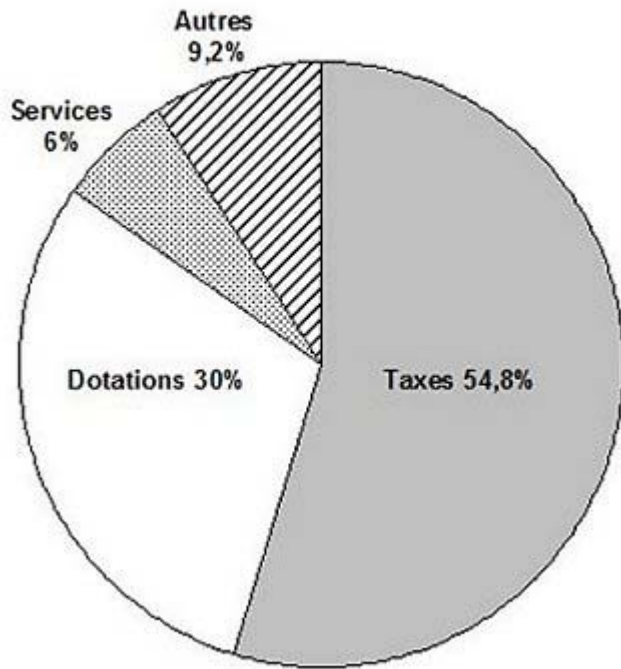
(excédent de fonctionnement, subventions d'investissement, subventions diverses...)

Dépenses: 834 506 €

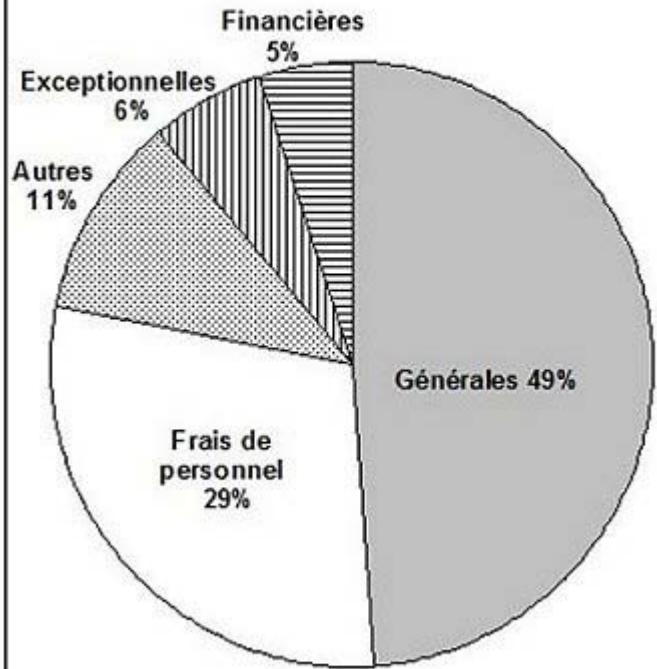
(part de capital remboursé des emprunts anciens, station d'épuration, routes, travaux à définir par le Conseil Municipal...)

FONCTIONNEMENT

Recettes



Dépenses



Page précédente ◀

▶ *Page suivante*